

Retraites : mobilisons nous aux Finances !

La première ministre vient d'annoncer les grandes lignes de son projet de contre-réforme des retraites :

- **report de l'âge de départ à la retraite à 64 ans**
- **accélération de l'augmentation de la durée de cotisation qui passe à 43 ans dès 2027.**

Les fédérations des Finances Solidaires, CGT, CFDT, FO, UNSA, CTFC et CFE-CGC sont unanimes : C'est NON !

Le financement du système des retraites n'est pas en danger. Il ne nécessite absolument pas une mesure aussi brutale qui, en plus d'être injuste, va pénaliser les travailleurs les plus modestes, ceux dont la pénibilité n'est pas reconnue, ceux qui ont commencé à travailler tôt et les générations nées à partir du second semestre 1961.

Cette réforme va toucher l'ensemble des agents publics, qui devront travailler deux années supplémentaires.

Les améliorations évoquées par le gouvernement avec la mise en place d'une retraite progressive dans certains cas, la conservation des droits liés au service actif et désormais leur portabilité, ne peuvent en aucun cas compenser le recul de l'âge d'ouverture des droits à la retraite ou l'allongement accéléré de la durée de cotisation.



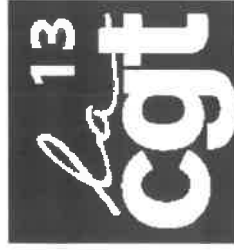
Cette contre-réforme n'est pas dictée par des nécessités économiques.

**C'est une réforme budgétaire qui cherche 20 milliards d'euros d'économie sur le dos des travailleurs en faisant travailler plus longtemps.
C'est le choix de l'injustice et de la régression sociale !**

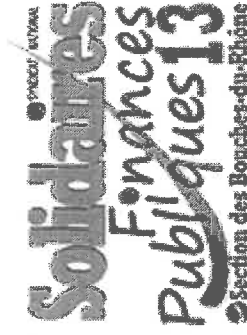
Toutes les organisations syndicales appellent à une mobilisation interprofessionnelle, sous la forme d'une première journée de grèves et de manifestations le 19 janvier 2023.
Faire reculer le gouvernement, c'est possible. Cette journée doit être massivement suivie aux Finances et dans l'ensemble des secteurs d'activités pour obtenir le retrait de ce projet

Le 19 janvier, Toutes et tous en grève et dans les manifestations!

**RdV Marseille 10h30 Réformés Canebière
RdV Arles 10h30 kiosque à musique**



**À la Drifip 13, comme dans tous les secteurs,
Soyons massivement en GREVE le 19 janvier**



Exigeons le retrait de la contre-réforme du
gouvernement sur les retraites !
Emplois- missions-salaires- pensions !

**Finances
Publiques**

**Ils cassent nos services, (NRP, SIP,
Cadastre, SIE...), externalisent nos missions, ils augmentent la**

souffrance au travail et développent la précarité dans nos services.

Ils suppriment nos emplois !

PLF 2013	PLF 2014	PLF 2015	PLF 2016	PLF 2017	PLF 2018	PLF 2019	PLF 2020	PLF 2021	PLF 2022	PLF 2023
-2 023	-1 988	-2 000	-2 130	-1 630	-1 600	-2 130	-1 500	-1 800	-1 506	-850

À la Drifip 13 en 2023

51 emplois C et B supprimés dans les SIP !

25 emplois supprimés dans les SIE !

13 emplois supprimés en trésorerie, SPF, SDE, PCRFP, PCE

Ils cassent nos droits et garanties (promotions, mutations, déroulements de carrière...). Ils bloquent nos salaires : le smic comme seul horizon des agents C et B en début de carrière ! Et maintenant, ils veulent nous faire travailler plus longtemps et faire baisser nos pensions !

Une fois de plus les femmes seront les plus exposées par le projet de contre-réforme des retraites du gouvernement !

Pendant ce temps,

80 milliards de dividendes en 2022 aux actionnaires du CAC 40

Ce que nous voulons :

- **De meilleures pensions, par une autre répartition des richesses, avec un minimum de 2000 € bruts pour tout le monde**
- **un retour à 60 ans de l'âge de départ à la retraite à taux plein et à 55 ans pour toutes celles et tous ceux exerçant un métier pénible,**
- **la prise en compte dans la carrière des années d'études.**

Des recettes supplémentaires peuvent, sans difficulté, être dégagées par la création des très nombreux emplois nécessaires notamment dans les services publics, par l'augmentation des salaires et l'instauration de l'égalité salariale entre les femmes et les hommes.

Il faut en finir avec les 159 milliards € que représentent les exonérations sociales sur les bas salaires. Le financement des retraites ne doit pas être la variable d'ajustement des cadeaux fiscaux et sociaux faits au patronat (CVAE, Taux d'impôts sur les sociétés, CICE -devenu un allègement des cotisations sociales pérenne de 6 % des rémunérations versées-.

Il faut renforcer la lutte contre la fraude fiscale et aux cotisations sociales. (100 milliards €, au bas mot, chaque année). Pour cela il faut des emplois à la DGFIP !